

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIETES BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Union	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
Etranger	11 F	
Scolaires	5 F	

ému et ravi à la vision et à la cueillette de la première violette discrète et parfumée.

Monsieur DIEUDONNÉ décrit scrupuleusement chaque espèce : *Primula officinalis*, *Viola odorata*, *Bellis perennis*, *Taraxacum dens leonis*, etc., ce qui l'amène à nous parler des caractéristiques du genre et de la famille. Cet exposé botanique illustré de nombreux exemples a permis à plusieurs de mettre un nom sur des plantes que l'on « connaissait de vue ». Les vertus curatives ne sont pas oubliées et, à ce sujet, il est intéressant de comparer les pratiques qui avaient la faveur de nos anciens et celles qui subsistent de nos jours. Comme pour beaucoup de choses il doit y avoir une « mode ». Cela prouve aussi que d'intéressantes études restent à faire. Souhaiter que la vocation de botaniste des jeunes promeneurs des dimanches de printemps se poursuive et s'affirme, serait une heureuse conclusion.

J.-C. PAGE.

Nos remerciements à Madame DESCHAMPS pour le don, animaux naturalisés, qu'elle vient de faire à notre Société.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SUR UNE HACHE EN PIERRE POLIE DECOUVERTE A MAZILLE (SAONE-ET-LOIRE)

par M. COQUILLAT.

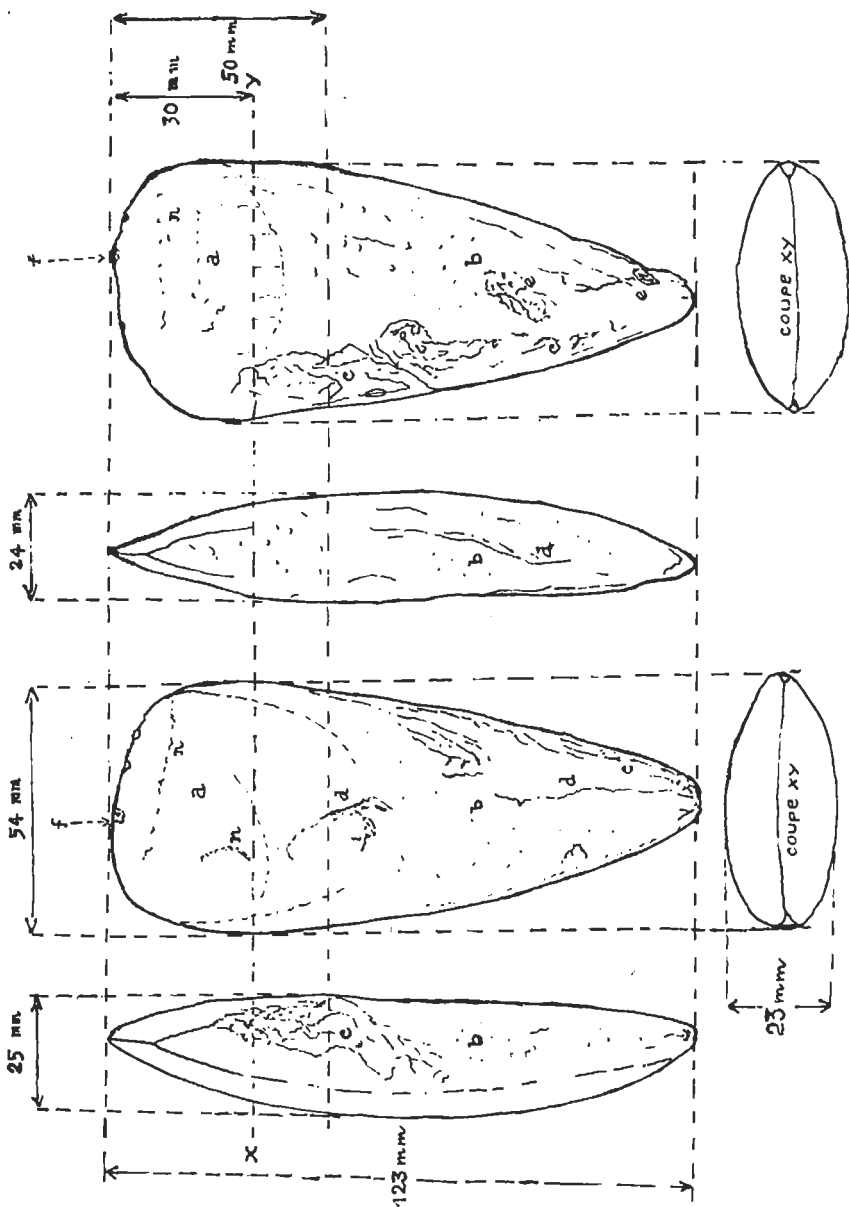
En 1950, alors qu'il creusait près d'un mur de sa maison pour établir une canalisation d'eau, M. J. JAMBON, propriétaire-exploitant aux Varennes, commune de Mazille par Sainte-Cécile-la-Valouze (Saône-et-Loire) découvrit, enfouie à 40 cm environ dans le sol, une hache en pierre polie dont nous donnons un croquis des quatre faces, avec dimensions (fig. 1, 2, 3, 4).

Il s'agit d'une trouvaille isolée, dans un sol remanié, et l'on peut regretter que des investigations plus complètes n'aient pas été faites au moment de cette trouvaille, la tranchée ayant été rebouchée dès après l'achèvement des travaux. Malgré l'intérêt assez relatif de cette découverte, nous croyons devoir en dire quelques mots qui s'ajouteront aux publications dans lesquelles les préhistoriens aiment quelquefois à rechercher des indications plus ou moins utilisables pour des travaux de synthèse.

Le site des Varennes est un petit promontoire orienté à l'Est et distant de quelques centaines de mètres de la rivière la Grosne. La pente est assez vive du côté de la plaine alluviale, mais atténuée vers l'Ouest. Y aurait-il eu là une « station de campement »¹ ?

La hache en cause peut paraître avoir été obtenue par utilisation d'un galet. De toute façon, on pense qu'elle a été mise en forme par un dégrossissage ayant laissé, sur toute la surface non polie, un certain piquetage. Mais, peut-être aussi, est-ce le « cortex » de la roche qu'on aperçoit là ? Quoi qu'il en soit, les côtés les plus petits (fig. 1 et 3) sont larges de 24 à 25 mm dans leur plus grande dimension, ce qui laisse croire à un façonnage artisanal avant polissage des plats.

1. Voir H. HUTINEL : La Préhistoire dans la région lyonnaise, p. 77, d'après les Drs JEANNIN et BERTHIER.



a) Partie polie finement (30 mm de hauteur sur une face, 50 mm sur l'autre), gris-bleu à gris-vert, plutôt claire avec quelques petits nuages un peu plus foncés en n.

b) Partie brute, gris-beige, légèrement granuleuse, mais à ligne assez pure.

c) Grande tache brunâtre à noirâtre, à texture interrompue, paraissant ne pas pénétrer très avant dans la masse (manganèse?).

d) Taches brunâtres à rougeâtres paraissant pénétrer plus profondément dans la masse (fer?).

e) Légères dépressions, naturelles ou de taille.

f) Tranchant encore très vif avec d'assez rares et menues brèches. A l'autre extrémité, côté emmanchement, quelques petits éclats.

La partie finement polie constitue une surface très lisse, gris-bleu à gris-vert, plutôt claire par rapport à la couleur du cortex. Un examen détaillé, par des moyens simples, donne : roche très dure, rayant la verre ; réaction à HCl nulle ; volume (par débordement mesuré en flacon gradué) 92 cc ; poids (au pèse-lettres) 298 grammes ; densité 3,25, donc assez forte.

Quelle en est la nature ? On sait qu'il est fort difficile de déterminer certaines roches avec précision. Pour une étude approfondie l'examen de plaques minces au microscope polarisant est indispensable, mais hors de portée de beaucoup d'amateurs qui se contentent, le plus souvent, d'utiliser les ouvrages², de recueillir les avis des minéralogistes et pétrographes, de donner une détermination aussi satisfaisante que possible, mais sans garantie dans bien des cas, car il ne peut être question d'attaquer, en vue de leur détermination, de belles pièces qui doivent demeurer des témoins inaltérés.

Dès l'abord, on peut penser, avec raison semble-t-il, que la hache de Mazille est en serpentine. Mais sa densité conduit à élargir ce jugement en faveur d'une roche cornéenne (hornstein). Où est la vérité ? Le très bel outil dont nous donnons sommairement les caractéristiques comporte des taches brunâtres (fer ?), et des taches noirâtres (manganèse ?). Ces parties d'origine métallique, si elles existent bien dans la masse, expliqueraient la densité assez forte de cette hache. Il faudrait procéder aux essais possibles avec plus de précision, et d'autres avis que le nôtre seraient très utiles en la circonstance.

L'authenticité de cette pièce ne fait aucun doute pour les préhistoriens qui l'ont examinée (MM. R. LAURENT et J. REYMOND) et qui nous ont fait remarquer les très fines rayures du polissage vues à la loupe, les menus ébrèchements dus à l'usage, les éclats ayant pu sauter au fond de l'emmanchement. Par le choix du matériau, par la finesse de sa facture, par la pureté de ses lignes, cette hache paraît appartenir à une période évoluée de la Pierre polie. On l'estime donc de la fin du Néolithique et elle a pu être utilisée à une époque où l'outillage de bronze commençait à se répandre. On estime qu'elle peut avoir environ 3 500 ans d'ancienneté. c'est-à-dire qu'elle daterait, à peu près, de 1 500 ans av. J.-C.

Cette hache, au moment de sa trouvaille, a été soumise à un amateur de Mazille, M. BOURGEOIS. Nous croyons qu'un moulage en a été fait et serait conservé au musée de Blanot. Nous ignorons si elle a fait l'objet d'une publication à ce moment-là.

Nous remercions très sincèrement M. JAMBON de nous l'avoir confiée temporairement. Nous la lui avons rendue et savons qu'il la conserve aux Varennes qui pourraient recéler d'autres vestiges des activités de nos lointains ancêtres.

Présenté à la Section de Préhistoire et d'Archéologie en sa séance du 9 novembre 1962.

2. Notons ici : A. CAYEUX et A. CHAVAN : *Détermination pratique des roches*. C.D.U. Paris, 1950. Ce livre comporte deux tomes : 1. Clés dichotomiques pour la détermination des roches. — 2. Partie descriptive. Le tout, accompagné de nombreuses explications et de plus de 120 figures, en fait un ouvrage moderne et efficace, dans la plupart des cas. Un tel système dichotomique a eu des précédents, à notre connaissance, en 1896 : A. PERES : *Les Pierres et les Roches* ; en 1934 : Dr R. VERBRUGGE : *Guide Lithognostique*.